Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Ville de Magog maintient sa prestigieuse distinction de 5 fleurons du Québec

Magog, le 23 novembre 2026 – La Ville de Magog est fière d'annoncer qu'elle a obtenu la note de 5 fleurons lors de la 21e édition du gala annuel des Fleurons du Québec, le jeudi 19 novembre dernier. Cette distinction vise à reconnaître les efforts de verdissement et d'embellissement horticole des municipalités. Le résultat de cette classification horticole permet à la Ville de conserver ses 5 fleurons, obtenus pour la première fois en 2023.

La Ville de Magog a obtenu une note parfaite pour la qualité des aménagements de l'hôtel de ville, du centre communautaire et du stationnement de la rue Cabana. Désignés comme véritables coups de cœur, les aménagements du parc de la Baie-de-Magog, du Centre d'arts visuels et du Belvédère de la Providence ont aussi fait une forte impression en raison de leur mise en valeur, de leur originalité et de la qualité de leur entretien. Le rapport de classification souligne également la contribution des résidents, des commerces et des industries à l'embellissement de la ville grâce à leurs aménagements paysagers en façade. Dans l'ensemble, Magog se distingue par la qualité de ses espaces verts et par l'excellence de leur entretien.

Au cours des dernières années, l'arboriculture a occupé une place importante dans les projets d'aménagement. Les efforts consacrés à la plantation d'arbres sur le territoire ainsi que les initiatives visant à soutenir le verdissement, comme le projet de l'Espace Saint-Luc et le programme de distribution d'arbres, témoignent de la volonté de la Ville d'augmenter la présence végétale afin de réduire les îlots de chaleur. L'équipe municipale a également travaillé à développer des méthodes de travail plus écologiques et à réduire les interventions nécessaires en choisissant des végétaux résilients et adaptés au territoire.

« La Ville est fière de conserver ses 5 fleurons, qui témoignent des efforts réalisés pour améliorer la qualité de nos aménagements et augmenter le nombre de végétaux dans nos lieux publics. Le conseil municipal souhaite souligner le travail incroyable réalisé par l'équipe de la Division des parcs et espaces verts, qui contribue à la beauté et à qualité de notre milieu de vie. Nous remercions aussi la population de participer activement au verdissement de la ville », mentionne la mairesse de Magog, Mme Nathalie Pelletier.

À propos des Fleurons du Québec

Le programme des Fleurons du Québec reconnait les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. Valable pour trois ans, la cote de classification horticole des fleurons s'inspire du concept des étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons). Elle s'applique à tous les types d'aménagements paysagers du territoire : municipaux, résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels de même que les initiatives communautaires et de développement durable. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

- 30 -

Source et information :
Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444